

2023

ANNALES

ESH

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

VOIE ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE

VOIE ECG

SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE	PAGE 3
BARÈME DE CORRECTION	PAGE 5
RAPPORT DE CORRECTION	PAGE 8

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'enseignement d'Économie, Sociologie et Histoire (ESH) vise à apporter aux étudiants les instruments d'analyse et de compréhension du monde contemporain. Pour cela, il associe trois approches complémentaires : la science économique ; l'histoire de la pensée et des faits économiques et sociaux ; la sociologie.

Cette matière a pour ambition de développer les compétences de synthèse, d'analyse et d'argumentation des étudiants. Ceux-ci doivent maîtriser les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique (notamment de la microéconomie et de la macroéconomie), savoir mobiliser et mettre en perspective de façon pertinente les principaux phénomènes économiques et sociaux depuis le début du XIXe siècle et maîtriser les éléments de base, les méthodes et démarches de la sociologie, plus particulièrement celles de la structure sociale, des modes de vie et des organisations.

L'étude des fondements et des analyses théoriques de l'économie et de la sociologie ne doit pas faire perdre de vue la dimension historique. Il s'agit, dans une perspective dynamique, d'expliquer les faits économiques et sociaux par l'analyse mais aussi d'éclairer l'analyse par les faits.

Les sujets portent sur un programme structuré en quatre modules semestriels :

- Le premier module présente les bases et les méthodes essentielles de l'économie (de la microéconomie notamment) et de la sociologie ; il introduit une histoire de la pensée économique et sociologique.
- Le deuxième module traite de la croissance et du développement depuis le début du XIXe siècle.
- Le troisième module est consacré à l'étude de la mondialisation.
- Le quatrième module est centré sur les modèles macroéconomiques, sur les déséquilibres et l'action des pouvoirs publics.

L'épreuve dure 4 heures. Le candidat a le choix entre deux sujets de dissertation.

L'intitulé du sujet comporte des termes, concepts qu'il s'agit de définir le plus précisément possible dès l'introduction. Celle-ci doit comporter tout d'abord une accroche dont le but est de susciter l'intérêt pour la question proposée au candidat. Il peut s'agir d'un rappel historique, d'une citation, d'un fait d'actualité en lien avec le sujet. En revanche, on évitera d'apporter des réponses avant même l'annonce de la problématique. Le candidat doit ainsi **résoudre un problème** qui peut prendre la forme d'une question ouverte, d'une affirmation, d'une citation qu'il convient d'analyser.

On attend donc du candidat qu'il propose une démonstration et non une simple narration. L'organisation de l'argumentaire doit apparaître dans une annonce claire, précise du plan choisi. La taille de l'introduction doit être raisonnable.

Le développement comportera deux ou trois parties, elles-mêmes composées de plusieurs sous-parties. Le candidat doit veiller à soigner la transition entre les parties, rendre visible la construction de son exposé. Les arguments devraient associer au mieux un raisonnement, une référence (auteur, ouvrage) et un fait historique approprié. Cependant, il s'agit d'éviter deux écueils : le développement ne doit pas être un catalogue de théories mal expliquées, mal justifiées qui ne peuvent remplacer une réflexion autonome. À l'inverse, un exposé sans théories témoigne généralement d'un niveau de connaissances modeste.

Les analyses théoriques peuvent être présentées aussi grâce à des graphiques appropriés mais à la condition qu'ils soient correctement maîtrisés et expliqués. On pense naturellement au modèle IS-LM-BP lorsque les sujets portent sur les crises, les politiques conjoncturelles. En réalité, il existe bien d'autres graphiques susceptibles d'appuyer une analyse. Là encore, il convient de ne pas tomber dans l'excès : la dissertation ne saurait être une succession de graphiques.

Le jury est aussi très attentif au niveau de connaissances historiques. En effet, pour résoudre un problème proposé, il est nécessaire d'avoir retenu les leçons du passé. En outre, le candidat doit éviter de concentrer sa réflexion sur la seule histoire économique et sociale française.

La conclusion doit être l'objet de la même attention que l'introduction. C'est le moment de rappeler quelques points clefs et de montrer au correcteur que le sujet proposé invite à d'autres prolongements.

Enfin, le candidat doit absolument soigner la copie (calligraphie). Il faut éviter les fautes d'orthographe, de grammaire, de style. Certes, il n'y a pas de barème officiel dans ce domaine mais le correcteur est nécessairement sensible aux efforts réalisés pour rendre la copie agréable à lire.

BARÈME DE CORRECTION

Sujet n°1 : « Dans une large perspective historique, vous vous interrogerez sur le rôle des banques centrales dans les économies développées ».

Notes de 0 à 07/20

- Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet. Le candidat analyse par exemple le rôle des banques commerciales...
- Quelques connaissances mais hors sujet ou très faibles.
- Graves défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique et un plan clair.
- Le candidat récite des bribes de cours autour des banques. L'exposé est essentiellement narratif.
- La copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières.

Notes de 8 à 14/20

- La forme est respectée (introduction, deux ou trois parties bien identifiées, conclusion.)
- L'introduction est complète (accroche, définitions, problème, annonce du plan)
- Le candidat présente une partie des rôles des banques centrales et aborde les débats avec une approche théorique sommaire. Le candidat cherche à démontrer des arguments et non à raconter une histoire des missions des banques centrales.
- Le/les graphiques présentés sont encore mal maîtrisés, mal expliqués ou plutôt inadaptés.
- L'approche factuelle reste centrée sur la période la plus récente.

Notes au-delà de 15/20

- Le sujet est très bien compris.
- L'introduction est complète avec une accroche très pertinente.
- La forme est soignée : très peu de fautes d'orthographe, de grammaire, style clair.
- L'argumentaire est riche et pertinent.
- Le/les graphiques renforcent bien le raisonnement, la théorie.
- Les références comprennent l'auteur, le titre de l'ouvrage (et la date), elles sont bien expliquées.

- Chaque sous-partie associe au mieux le raisonnement, référence théorique et exemple historique.
- Le candidat fournit des éléments factuels précis, puisés dans l'ensemble de la période proposée *i.e.* du XIX^e siècle à nos jours.

Sujet n° 2 : « Qu'est-ce qu'un bon SMI ? »

Notes de 0 à 07/20

- Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet.
- Quelques connaissances mais hors sujet ou très faibles.
- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique et un plan clair.
- Le candidat récite des bribes de cours sans manifestement l'avoir compris. L'exposé est essentiellement narratif, le candidat n'est pas ou guère capable de montrer les atouts de tel ou tel SMI.
- La copie contient de nombreuses erreurs grossières (dates, chiffres, noms, théories)

Notes de 8 à 14/20

- La forme est respectée (introduction, deux ou trois parties bien identifiées, conclusion.)
- L'introduction est complète (accroche, définition, problème, annonce du plan)
- Le candidat ne présente qu'une partie des arguments et aborde les débats avec une approche théorique sommaire. Le candidat essaie de démontrer des arguments, il ne récite pas simplement une histoire des SMI successifs.
- Le/les graphiques présentés sont encore mal maîtrisés, mal expliqués ou plutôt inadaptés.
- L'approche factuelle reste centrée sur la période la plus récente.

Notes au-delà de 15/20

- Le sujet est très bien compris.
- La forme est soignée : très peu de fautes d'orthographe, de grammaire, style clair.
- L'argumentaire est riche et pertinent.
- Le/les graphiques renforcent bien le raisonnement, la théorie.
- Les références comprennent l'auteur, le titre de l'ouvrage (et la date).
- Chaque sous-partie associe au mieux raisonnement, référence théorique et exemple historique.
- Le candidat fournit des éléments factuels précis et puisés dans l'ensemble de la période proposée *i.e.* du XIX^e siècle à nos jours.

RAPPORT DE CORRECTION

1. STATISTIQUES

3068 candidats ont composé cette année. Les notes se répartissent ainsi :

- **Sujet 1** : 1826 copies (**60%**). Moyenne : **11/20** Médiane : 11. Écart type : **3,74**.
25% des copies ont obtenu moins de 8/20. 25% des copies ont obtenu plus de 14/20.
- **Sujet 2** : 1242 copies (**40%**). Moyenne : **11/20** Médiane : 11. Écart type : **3,64**
25% des copies ont obtenu moins de 8/20. 25% des copies ont obtenu plus de 13/20.

Les candidats ont été un peu plus nombreux à choisir le sujet 1 relatif aux rôles des banques centrales. Cela s'explique sans doute par l'actualité récente : le refinancement massif des Etats par les banques centrales lors des crises des « subprimes » et de la COVID. Les copies témoignent d'une assez bonne connaissance des rôles actuels des banques centrales notamment des moyens d'action non conventionnels ou encore du rôle de ces institutions face à l'inflation. En revanche, peu de copies ont examiné le passé pour mettre en lumière des rôles essentiels comme assurer la confiance par exemple.

Le sujet 2 concernant le SMI a sans doute inquiété davantage les candidats car il a pu sembler à priori plus « technique ». En réalité, ce sujet était tout aussi abordable. Une bonne connaissance de l'histoire du SMI permettait de mettre assez facilement en relief les atouts des SMI du passé et actuel. D'ailleurs, de nombreuses copies ont obtenu des notes très élevées.

On remarquera que la moyenne et l'écart type des deux sujets sont à peu près identiques. Insistons encore sur la nécessité de prendre un peu de temps au début de l'épreuve pour faire un choix réfléchi entre les deux sujets.

2. ÉLÉMENTS DE CORRECTION

- **SUJET 1** : « **Dans une large perspective historique, vous vous interrogerez sur le rôle des banques centrales dans les économies développées** ».

Ce sujet porte sur le programme des deux années. Le thème abordé est plutôt original au regard des sujets généralement proposés. Après avoir précisé la notion de banque centrale, le candidat devait constater que les rôles et les missions d'une banque centrale

ont bien changé depuis le XIX^e siècle. Il fallait remarquer que tous les pays ne se sont pas dotés d'une banque centrale au même moment ce qui s'explique par l'histoire mais aussi par les errements passés de banques privées. Par ailleurs, le candidat devait montrer que longtemps ces institutions ont été les simples garantes du bon fonctionnement du circuit monétaire mais que leurs missions se sont élargies dans le cadre de Policy mix, de la constitution de zones monétaires et des crises. Certains considèrent même qu'elles seraient devenues des « banques providence ».

Comme toujours, le candidat devait préciser dans l'introduction la définition de la notion centrale du sujet : la banque centrale est une institution financière publique ou semi-publique, chargée de la gestion de la politique monétaire du pays ou de la zone monétaire dont elle est chargée. Il n'existe pas un seul type de banque centrale, car chaque pays peut lui accorder des missions et lui conférer des outils différents.

On peut évoquer quelques exemples de création des Banques centrales comme celles de la Banque de Suède en 1656, de la Banque d'Angleterre en 1694 (nationalisée en 1946, indépendante depuis 1998), de la France en 1800 (nationalisée en 1946, indépendante depuis 1994), de la Federal Reserve en 1913 mais aussi de la BCE en juin 1998.

On attend du candidat qu'il s'interroge sur les missions des banques centrales : sont-elles légitimes ? sont-elles efficaces ?

Voici une liste, non exhaustive, d'arguments que les candidats pouvaient aborder.

- C'est d'abord la question du **monopole** de l'émission de la monnaie fiduciaire et de **quantité** de monnaie à créer. Le débat entre la *Currency et Banking school* qui aboutit au currency principle en 1844 devait être connu. On peut d'ailleurs évoquer l'actualité à travers la naissance annoncée des Monnaies Numériques des Banques Centrales (MNBC) en réponse aux cryptomonnaies privées qui menacent ce monopole d'émission et la souveraineté des Etats.

Le statut, les fonctions et l'existence même de la banque centrale font appel à la théorie monétaire. Un large débat a toujours opposé les partisans du « *free banking* » (F. Hayek) à ceux du « *central banking* ». Pour les premiers, une banque centrale n'est pas nécessaire, la seule règle monétaire essentielle étant la définition d'une unité de compte. La centralisation est inutile, ne faisant que déresponsabiliser les opérateurs bancaires (risque d'aléa moral) tandis qu'un système de « *free banking* » assure, du fait de la concurrence, une monnaie stable et de bonne qualité, les mauvaises banques étant éliminées du marché et les bonnes suscitant l'afflux de capitaux.

- Les banques centrales sont aussi, depuis le XIX^e siècle, chargées de la **gestion des réserves de change et du stock d'or**. Cela est incontournable dans le cadre de la politique de change. En effet, la banque centrale peut décider, dans un régime de change fixe, de dévaluer/réévaluer la monnaie nationale vis-à-vis des autres devises. Cela affecte les réserves de change, le degré de confiance dans la monnaie nationale, les échanges (courbe en J) et la croissance. On peut s'interroger ici sur le rôle d'une banque centrale dans la défense de la monnaie sur le marché des changes (exemples des banques centrales du R-U ou de l'Italie qui, au milieu des années 1920, ont défendu le taux de change de leur monnaie au détriment de la croissance).
- **Assurer la confiance** est bien un enjeu majeur pour la banque centrale. Le candidat pouvait rappeler que cette confiance peut être, selon M. Aglietta, méthodique, hiérarchique (la banque centrale en est le pivot) et éthique. En effet, face à l'incertitude, *« la fuite vers le cash est un comportement individuel parfaitement rationnel mais il est collectivement destructeur, l'institution monétaire doit rétablir l'horizon temporel des contrats financiers en restaurant la confiance »*.
- La banque centrale doit aussi mener la politique monétaire dans le sens d'une **stabilité des prix**, c'est d'ailleurs la mission principale de la BCE. Le candidat peut alors s'interroger sur les différentes politiques monétaires qui peuvent être mises en œuvre. Dans un article de 1968, intitulé *« The role of monetary policy »*, M. Friedman théorise ce qui va devenir la norme dans la première moitié des années 1980 : l'unique rôle de la politique monétaire est d'assurer la stabilité des prix. Peu importe la conjoncture, il faut que la hausse des agrégats monétaires corresponde au taux de croissance nominal de l'économie. En 1977, les deux économistes F. Kydland et E. Prescott publient *“Rules rather than discretion : the inconsistency of Optimal Plans”*. C'est ainsi que se développe l'idée de politiques non discrétionnaires mais activistes comme la règle de Taylor ou celle de Mac Callum. K. Rogoff considère qu'il faut transférer le pouvoir monétaire à une institution indépendante, seule à même de mener une politique suffisamment conservatrice pour être crédible aux yeux des agents et ainsi garantir la stabilité des prix, mais suffisamment souple pour intervenir lorsque cela est nécessaire. Cette délégation induira, selon K. Rogoff, une inflation moyenne plus faible.
- **Le soutien à l'activité** est devenu un rôle jugé essentiel. C'est même la priorité de la FED qui a trois objectifs à atteindre : un taux d'emploi maximum, des prix stables et des taux d'intérêt à long terme peu élevés. Le candidat pourra s'interroger sur le bien-fondé de ce rôle : une Banque centrale doit-elle ou non refinancer l'Etat avec une « politique accommodante » ? doit-elle agir avec des moyens conventionnels (taux directeurs) ou

non conventionnels comme le « *Quantitativ Easing* », le « *Qualitativ Easing* », le « *Foward guidance* » ?

Le candidat pouvait aussi signaler les concepts « d'helicopter money » (M. Friedman) ou encore celui de « drone monétaire » (J. Couppéy-Soubeyran). Il s'agit ici de la question du soutien à la politique budgétaire pour plus d'efficacité. Le schéma IS-LM-BP sera ici bienvenu : naturellement, on ne pouvait valoriser la copie que si des explications étaient jugées suffisantes.

- Une nouvelle mission s'est ajoutée à celles que détenaient déjà les banques centrales : assurer **la stabilité financière**. Il s'agit de la surveillance par la BCE des établissements bancaires : c'est Union bancaire (2014). Ce Mécanisme de surveillance Unique (MSU) concerne actuellement 111 banques. En effet, la banque centrale est le « prêteur en dernier ressort » (analyse de W. Bagehot), c'est-à-dire qu'elle crée de la monnaie centrale pour sauver des établissements (notamment des banques de second rang) en crise de liquidité. Le candidat pouvait aborder ici la question de l'aléa moral : l'existence même d'un prêteur en dernier ressort n'incite-t-il pas les banques de second rang à prendre davantage de risques ? « *N'oublions pas qu'à partir de septembre – octobre 2008 le système interbancaire international s'est gelé et l'ensemble de la finance mondiale a été paralysée. Elle a été sauvée exclusivement par les banques centrales, donc par la monnaie* » (M. Aglietta).

Les accords de Bâle III de 2010, supervisés par la Banque des Règlements Internationaux (BRI), parfois appelée la « banque des banques centrales », ont accentué la régulation macroprudentielle (renforcer la résistance et la procyclicité du système financier).

- Les banques centrales veulent aussi apporter leur **soutien à la transition écologique** : depuis 2017, plusieurs dizaines d'entre elles se sont ainsi réunies, avec des régulateurs, au sein d'un réseau, le Network for Greening the Financial System (NGFS), pour travailler au verdissement de leur politique. La BCE va tenir compte du changement climatique dans ses achats d'obligations d'entreprise, son dispositif de garanties, ses exigences de déclaration et sa gestion des risques, conformément à son programme d'action pour le climat.
- Enfin, le candidat pouvait s'interroger sur les limites de ces missions. La Banque centrale ne devient-elle pas un « **réassureur social** », une « banque providence » dans la mesure où en refinançant l'Etat, elle permet d'amortir les effets des crises comme celle du coronavirus ? C'est le sens de l'analyse d'Éric Monnet dans son ouvrage *La banque providence*, 2021.

▪ **Sujet n° 2 : « Qu'est-ce qu'un bon Système Monétaire International (SMI) ? »**

Ce sujet porte essentiellement sur le programme de 2^e année. Néanmoins, les références au programme de 1^{ère} année étaient pertinentes (fonctions de la monnaie par exemple). On attendait des candidats une capacité à définir correctement la notion de SMI et de s'interroger sur ce qu'on peut entendre par « bon ».

Les candidats devaient analyser les différents SMI : quels principes ? Quels atouts supposés et réels ? (Capacité à générer de la croissance, à soutenir les échanges, à garantir une stabilité financière).

Les meilleurs candidats pouvaient proposer des pistes de réflexion sur un « meilleur » SMI. Les références théoriques étaient nécessaires pour décrire les régimes de change. La difficulté de ce sujet résidait dans la capacité à mettre en lumière les enjeux des différents SMI en place de l'étalon or à nos jours. Il s'agissait d'éviter de décrire simplement l'histoire des SMI.

Comme toujours, le candidat devait préciser dans l'introduction la définition de la notion centrale du sujet :

On peut définir de la notion de SMI comme Le système monétaire international est l'ensemble des règles et des pratiques qui encadrent les transactions monétaires entre des pays ayant des monnaies (on dit aussi devises) différentes. Il repose sur la convertibilité des monnaies, un régime de change qui permet de connaître la valeur des monnaies les unes par rapport aux autres, une coopération internationale (Banque de France).

Voici une liste, **non exhaustive**, d'arguments que les candidats pouvaient aborder.

Un « **bon** » SMI repose sur :

- **Le choix d'un régime de change adapté** : fixe, ajustable ou flottant ?

Les changes flottants devraient permettre l'équilibre automatique des échanges extérieurs, conduire à la formation de taux de change reflétant la véritable valeur des devises et éviter la spéculation (M. Friedman). Un tel régime permet alors une mobilité des capitaux et une autonomie de la politique monétaire. Les taux de change devraient alors refléter les fondamentaux des économies. C'est le choix des nations après l'effondrement de Bretton-Woods et les accords de la Jamaïque (1976). Ce SMI pouvait apparaître « bon » car naturel. Néanmoins, force est de constater que la réalité est souvent éloignée des attentes : l'évolution erratique du Dollar dans les années 1970 et 1980 a montré qu'il fallait malgré tout agir sur l'évolution des taux de change (accords du

Plaza, du Louvre). En abandonnant Bretton-Woods et un certain contrôle des changes, on a favorisé la mobilité des capitaux, la 2^e mondialisation mais aussi des crises financières à répétition (1997, 2001, 2008).

Un SMI reposant sur des taux de changes fixes quant à lui présente l'avantage à priori d'éviter les risques de change mais c'est incompatible avec une libre circulation des capitaux si les pays souhaitent conserver l'autonomie de leur politique monétaire. Les accords de Bretton-Woods (1944) ont abouti à ce choix en acceptant des variations de taux de change limitées à +/-1% et une liberté réduite de circulation des capitaux. Mais ce Gold Exchange Standard n'était « bon » que dans un contexte particulier, celui de l'après-guerre marqué par le « *Dollar gap* ». On peut sans doute porter au crédit du SMI de Bretton-Woods sa capacité à avoir évité trop de dévaluations compétitives, et un regain de protectionnisme. Le candidat devait présenter le schéma intitulé le « *triangle d'incompatibilité* » de R. Mundell (1960). Naturellement, on ne pouvait valoriser la copie que si le schéma était bien expliqué.

- **La capacité à corriger les déséquilibres extérieurs des pays, à limiter la hausse de la masse monétaire.** C'était l'avantage supposé du Gold Standard. Selon David Hume (1752), un déficit commercial devait se traduire par des sorties d'or (mécanisme des « *gold points* »), une contraction de la masse monétaire, une amélioration de la compétitivité et un retour à l'équilibre. La création monétaire était normalement liée aux découvertes d'or ce qui assurait une grande confiance dans les différentes devises. Ce système spontané et contraignant était encore soutenu au cours du XX^e siècle par J. Rueff qui le jugeait « bon ». Mais les atouts d'un système d'étalon or relevaient en fait du mythe. La réalité était bien différente : le R.U a pu tout au long du XIX^e siècle, combiner déficit commercial et entrées d'or grâce aux revenus liés à son expansion financière (son Solde des Transactions Courantes restant positif). En outre, l'étalon or n'empêcha pas une forte création monétaire car celle-ci devint de plus en plus scripturale.
- **Le choix d'un étalon reconnu par tous :** Cet étalon doit satisfaire à deux conditions qui peuvent être contradictoires : être liquide, donc abondant, pour être facilement utilisable par les agents économiques ; être stable pour inspirer la confiance. L'or a pu sembler être la bonne solution avant la guerre de 1914, mais le Gold Standard reposait en fait sur la Livre Sterling, monnaie de la 1^{ère} puissance mondiale, comme I. Wallerstein (1980) l'a montré. Le Gold Exchange Standard de Bretton-Woods a donné au Dollar d'après-guerre un rôle central avec un « *privilège exorbitant* » (V. Giscard d'Estaing). Le candidat devait présenter ici le « dilemme de R. Triffin » (*Gold and the Dollar Crisis*, 1960). Pour autant, l'absence d'un étalon officiellement reconnu par tous peut aboutir à une guerre

des monnaies. La conférence de Gênes établit en 1922 les règles d'un SMI que l'on pouvait juger « bon » car adapté à la situation. En effet, en acceptant des devises clefs comme contreparties équivalentes à l'or, on prenait en compte l'inégale répartition du stock d'or à l'issue de la Grande Guerre tout en favorisant la convertibilité des monnaies entre-elles. Mais ce GES, sans étalon officiel, ne put résister à la concurrence entre les monnaies (Dollar et Livre Sterling) et la crise 1929 l'emporta.

- **Une institution supranationale** pour réguler et des moyens pour surmonter des crises. Un « bon » SMI doit pouvoir éviter les crises de change. Cela nécessite des moyens pour soutenir les monnaies en difficulté : des prêts en devises de l'institution supranationale, un soutien aussi des banques centrales. Dans le projet présenté par Keynes à Bretton-Woods, le Bancor (géré par l'ICU) aurait peut-être pu surmonter cette difficulté. On préféra le plan White qui fit l'impasse sur cette solution si moderne. Le candidat pouvait remarquer que d'une part, la création des DTS en 1969 par le FMI s'en rapprocha néanmoins et que, d'autre part, le FMI est souvent contesté dans son rôle. C'est le sens notamment des critiques de J. Stiglitz dans *La grande désillusion*

3. PLANS POSSIBLES

Rappelons que les candidats peuvent présenter des plans en 2 ou 3 parties avec 2 ou 3 s/parties. Vouloir faire absolument une 3^{ème} partie peut être dangereux lorsque que cette dernière partie n'est que répétitions ou hors sujet. En outre, il n'existe pas « 1 bon plan » et d'autres qui seraient inacceptables. En réalité, un bon plan est celui qui permet de présenter l'ensemble des arguments d'une façon logique et cohérente.

- **SUJET 1** : un exemple parmi d'autres...

A. Les Banques centrales ont, depuis leur création, des missions incontournables.

- a. C'est d'abord la question du monopole de l'émission de la monnaie fiduciaire et de quantité de monnaie à créer. Le débat entre la *Currency et Banking school* qui aboutit au currency principle en 1844
- b. Les banques centrales sont aussi, depuis le XIX^e siècle, chargées de la gestion des réserves de change et du stock d'or.
- c. Elles doivent assurer la confiance dans la monnaie, un enjeu majeur. La banque centrale doit ainsi mener une politique monétaire dans le sens de la stabilité des prix, c'est d'ailleurs la mission principale de la BCE.

B. Celles-ci doivent s'adapter néanmoins aux défis économiques et sociaux

- a. Le soutien à l'activité est devenu un rôle essentiel. La banque centrale serait même devenue, une banques providence, un « réassureur social ». En refinançant l'Etat, elle permet d'amortir les effets des crises économiques.
- b. Une nouvelle mission s'est ajoutée à celles que détenaient déjà les banques centrales : assurer la stabilité financière. Il s'agit par exemple de la surveillance par la BCE des établissements bancaires.
- c. Les banques centrales veulent aussi apporter leur soutien à la transition écologique au sein du Network for Greening the Financial System (NGFS), pour travailler au verdissement de leur politique.

▪ **SUJET 2** : un exemple parmi d'autres...

A. Un bon SMI doit être d'abord efficace

- a. Cela suppose d'abord un régime de change capable d'assurer une stabilité des taux de change.
- b. Il doit avoir aussi la capacité de corriger les déséquilibres des balances courantes des pays.
- c. Enfin, il doit fournir au monde entier suffisamment de liquidités internationales.

B. Mais un bon SMI devrait être aussi légitime

- a. Cela passe par une coopération monétaire dans le cadre de règles et d'institutions internationales.
- b. L'existence d'un étalon international semble une condition.
- c. Il est enfin nécessaire d'assurer une juste place aux pays développés et en développement.

4. ERREURS DES CANDIDATS : quelques extraits des rapports des correcteurs

▪ SUJET 1 :

« Plusieurs candidats confondent politique budgétaire et politique monétaire et pensent que la Banque Centrale a en charge la politique budgétaire. Cela donne lieu à des confusions concernant la relance Mitterrand de 1981 par exemple. Certains candidats confondent le mandat de la Banque Centrale Européenne avec les règles du Pacte de Stabilité et de Croissance, ou confondent les injections de liquidités de la BCE dans le cadre du QE avec les dépenses du budget communautaire de l'UE. Plusieurs candidats mobilisent le modèle IS-LM, ce qui était bien sûr adapté et valorisé. Toutefois, attention à bien préciser les axes et à ne pas inverser les courbes car cela rend le raisonnement faux. Là encore, certains candidats se contentent de dessiner le graphique mais ne l'expliquent pas ».

« Pour beaucoup de candidats une BC c'est essentiellement un organisme qui gère la politique monétaire et qui émet de la monnaie. Les autres rôles sont souvent ignorés ou analysés de façon superficielle (monopole de l'émission, stabilité financière, confiance, etc). Le débat entre « free banking » vs le « central banking » n'est jamais évoqué. Les candidats donnent plusieurs fonctions des BC mais n'ont pas assez réfléchi à la notion de rôle qui n'est presque jamais définie. C'est pourquoi le(s) statut(s) d'une BC qui entraîne son rôle n'est jamais discuté. Les BC sont souvent considérées comme ayant les mêmes fonctions, les mêmes statuts, la même importance. Elles sont parfois définies comme indépendantes, mais il n'est jamais précisé vis-à-vis de qui ou de quoi. Le rôle stabilisateur des politiques monétaires (qui a animé le débat pendant des décennies) a été un peu sacrifié. La dimension comparatiste, dans l'espace (entre banques centrales des principaux pays ou zones) n'a pas été pleinement exploitée (différences de mandat et implications). La dimension historique du sujet a été souvent ignorée par les candidats, alors qu'elle était énoncée dans le libellé du sujet (les copies commencent fréquemment en 1929 ou en 1944, voire se limitent à une analyse de la période récente). Le principal défaut repéré tient moins à la compréhension du sujet ou au manque de connaissance, qu'à une tendance à écraser le sujet sous des catalogues de références théoriques déconnectées du sujet, non reliées ni entre elles, ni à la problématique, et souvent hors sujet ».

« Le traitement global du sujet a donné lieu à trois types d'insuffisances : la période antérieure à la Première guerre mondiale est négligée malgré ce qu'elle pouvait apporter au propos ; les rôles des banques centrales sont juxtaposés sans que leur compatibilité soit interrogée ou que les mécanismes de leur mise en œuvre soient pris en compte ; le rôle est considéré indépendamment du statut. L'émergence des banques centrales est généralement délaissée. Les modalités de l'indépendance des banques centrales ne sont presque jamais envisagées. Le

statut de la Banque centrale européenne, souvent critiquée, aurait pu être davantage analysé. Les modalités de l'action des banques centrales sont mal connues. C'est particulièrement sensible pour ce qui concerne les politiques monétaires « non conventionnelles », la supervision micro- ou macroprudentielle ou encore le « verdissement » de la politique monétaire. Peu de copies évoquent les cryptomonnaies ou, plus largement, le « free banking ». Une étrangeté à signaler : ces éléments se retrouvent plutôt dans des copies par ailleurs assez faibles.

« Du point de vue des références, certaines sont très rares, en particulier la typologie des confiances établie par Michel Aglietta, l'évolution des banques centrales d'après Charles Goodhart, la « théorie monétaire moderne », dont les arguments sont parfois utilisés mais qui n'est presque jamais citée en tant que telle, ou la « banque-providence » selon Éric Monnet. »

« Il est aussi frappant de constater que bien des candidats, qui ne commencent vraiment à traiter la question que pour la période après 1945, ignorent la nationalisation des banques de France et d'Angleterre ce qui les transforme en banques de l'Etat, de manière très claire en France. Le plus gros défaut des candidats, eu égard à l'intitulé du sujet, a sans doute été de délaisser la dimension historique et notamment le rôle des Banques centrales au 19^{ème} siècle. »

▪ **SUJET 2 :**

« Beaucoup de candidats limitent l'analyse à la période post-Bretton Woods et ne font pas du tout référence au système d'étalon-or du XIX^e siècle ou au GES de l'entre-deux-guerres ; Plusieurs candidats confondent SMI et zone monétaire et font de long développements (avec plus ou moins d'erreurs...) sur le SME ou la zone Euro. De manière générale, l'argumentation est souvent très superficielle. Trop de candidats se contentent d'affirmer des choses sans les expliquer. En particulier, beaucoup de candidats font référence au triangle d'incompatibilité de Mundell, mentionnent les 3 pôles du triangle mais n'expliquent pas pourquoi ils sont incompatibles. Certains candidats semblent même avoir appris par cœur ces 3 pôles sans les comprendre puisqu'ils se trompent en les énumérant (par exemple : certains confondent l'autonomie de la politique monétaire et l'indépendance de la banque centrale... Certains auteurs-clés sont mal orthographiés : Mundell devient Mendell ou Mundel, Kaldor devient Khaldor etc... »

« Pour les candidats un bon SMI se résume souvent par l'évocation des SMI successifs et non par la mobilisation et le jugement sur les caractéristiques d'un SMI adéquat à une époque, à des circonstances. On a souvent droit à l'histoire des différents SMI mais sans répondre au sujet. On note aussi des confusions et des maladroites : la maîtrise du triangle de Mundell, les gold points, le fonctionnement du gold standard, Bretton Woods en 1950, les accords de la Jamaïque en 1971, la dévaluation Poincaré en 1925, etc. »

« On note aussi que le fonctionnement de l'étalon or est souvent mal connu, celui du premier étalon de change or encore moins bien connu si ce n'est à travers l'évocation très floue de la guerre des monnaies des années 1930 ; Bretton Woods a été mieux travaillé. »

« Les copies qui s'engagent dans un bilan coûts/avantages des formes prises successivement par le système monétaire international sont rarement en mesure d'expliquer complètement et correctement les mécanismes essentiels à l'œuvre à chaque période. C'est généralement le système de Bretton-Woods qui est le plus mal loti. En particulier, l'instauration du FMI puis la création des DTS sont souvent omis. »

« Le débat changes fixes/changes flottants n'est présenté que de façon partielle et il est insuffisamment appuyé sur des références théoriques précises. La peur du flottement, par exemple, est peu citée. La question du niveau de référence pour les taux de change n'est abordée que dans un nombre restreint de copies. Parmi celles-ci, certaines mentionnent les travaux de Williamson mais la définition exacte du taux de change d'équilibre fondamental n'est donnée qu'en termes très flous. »

« Les débats théoriques sur le régime de change sont mal mis en évidence : des vertus réelles ou supposées des changes fixes du GSS, en passant par les difficultés du GES de 1922, puis par les débats qui opposent Keynes et White et enfin les arguments de M. Friedman sur les changes flottants ne sont pas clairement évoqués. Les mécanismes de compensation des déséquilibres sont eux-aussi souvent peu évoqués. Des travaux de Hume à la critique de Keynes, les références sont souvent floues. Les limites de l'étalon-or sont rarement bien expliquées (répartition de la production, des réserves...). Peu de candidats pensent au fait que le système actuel se traduit par l'accumulation d'excédents ou de déficits qui deviennent structurels, peu d'entre eux rappellent que les écarts de taux de change entre les principales devises répondent davantage à des motifs de spéculation que de transaction et sont la conséquence des variations des taux d'intérêt, depuis quelques mois. Très peu de candidats ont été capables de montrer que depuis 1944 le SMI est asymétrique du fait du poids du dollar. Il aurait donc été opportun de rappeler le projet de Keynes en 1944 et de penser au rôle très limité des DTS. »

« Exposés souvent narratifs, difficultés à problématiser »

5. LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS : quelques extraits des rapports des correcteurs.

▪ SUJET 1 :

« Les bonnes copies ont su appuyer leur démonstration sur l'analyse graphique en mobilisant notamment le modèle IS-LM pour étudier les conditions d'efficacité des politiques monétaires. Plusieurs copies ont bien représenté et expliqué ce qu'était la trappe à liquidité ».

« Les bonnes copies ont su faire un usage adapté de la formalisation en mobilisant (sans erreur) l'équation de Fisher ou celle de la règle de Taylor, et en les expliquant ».

« Plusieurs candidats se sont interrogés sur les évolutions récentes et en cours du rôle des banques centrales (verdissement des politiques monétaires, lancement des monnaies numériques de banques centrales...) ou sur les questionnements actuels concernant l'indépendance des Banques Centrales (E. Monnet) ou la prise en charge des déficits publics. »

« Les meilleures copies évoquent l'ouvrage récent d'E. Monnet sur la Banque providence, les débats sur les cryptos monnaies/actifs, et la transition écologique (monnaie verte, verdissement des politiques monétaires, verdissement du collatéral, etc). Elles discutent également de la nature des politiques (de règle vs discrétionnaires) ainsi que des trois formes de confiance selon M. Aglietta. Elles prennent également soin de définir ou de préciser la notion de pays développés. »

« Le rôle des banques centrales dans la prévention ou le traitement des crises financières apparaissait extrêmement développé. »

« ...les modèles et graphiques présentés : trappe à liquidité, règle de Taylor, IS-LM-BP, équation de Fisher. C. Goodhart sur l'histoire en trois temps des BC. Rôle international des BC et des taux de change. Respect de la chronologie. Des Concepts intéressants : aléa moral, rôle dans les crises financières, banque-providence. »

▪ SUJET 2 :

« Le paradoxe de Triffin est souvent cité et bienvenu lorsqu'il est bien expliqué. »

« Certains candidats ont justifié le triangle d'incomptabilité de Mundell à partir du graphique IS-LM-BP, ce qui était bienvenu. »

« Les meilleures copies ont évoqué la perspective d'un SMI multipolaire, ou la question des DTS en s'appuyant sur les travaux de Pisani-Ferry et Benassy-Quéré, Aglietta ou Mistral notamment. »

« des théories, concepts présentés tout à fait intéressants : le triangle de Mundell complété par T. Padoa-Schioppa ; l'utilisation de l'ouvrage de C. Goodhart (*The Central Bank and the Financial System*) -l'utilisation de l'ouvrage de J. Mistral « guerre et paix entre les monnaies » ; l'utilisation de l'article de R. Mc Kinnon « the Rules of the games ; la définition du SMI par R. Solomon ; l'utilisation de lettres du CEPII et de notes du CAE voire des articles du NBER ou de l'AER ; les différentes formes d'indépendance de certaines Banques centrales ; le débat politique de règle vs politique discrétionnaire ; l'utilisation du modèle AS AD ; le paradoxe de la tranquillité et le paradoxe de la crédibilité ; les expressions utilisées par B. Eichengreen de « golden fetters » et « un privilège exorbitant » ; le déficit sans pleurs, la douce négligence, la thèse du Bretton Woods 2, dollar gap et glut. »

6. QUELQUES REMARQUES GÉNÉRALES :

« L'approche des deux sujets est restée **trop factuelle et pas assez analytique**. On raconte une « histoire » mais très peu d'explications théoriques ou de certains mécanismes attendus. Certaines introductions sont trop longues et deviennent des « résumés » de devoir. Rares sont les devoirs où il y a eu une démonstration rigoureuse. Des erreurs dans les connaissances exposées. Généralement, la question initiale est oubliée et le devoir se termine sans qu'il y ait eu de véritable réponse apportée. »

« Comme les années précédentes, il y a une **tendance à allonger de manière inutile les introductions**. Vraies « mini dissertations » elles commencent parfois à traiter la question. En plus l'introduction est ensuite déclinée en introductions partielles, elles-mêmes parfois longues, ce qui fait que si elles sont mises bout à bout elles finissent parfois par représenter un tiers de la dissertation. Dans les tendances générales, il apparaît aussi que les candidats ont beaucoup de mal à définir clairement les termes du sujet et à clairement expliciter une problématique qui permette de répondre de manière argumentée à la question qui est posée. »

« Les candidats devraient **limiter la longueur des copies à 10-12 pages**, on arrive aujourd'hui à des copies de plus en plus longues alors que les étudiants maîtrisent de moins en moins l'orthographe et la rédaction. Par ailleurs, la rigueur est très aléatoire et finalement peu de copies maîtrisent **les auteurs** (orthographe des noms et dates des ouvrages) et **les faits historiques** ; ils sont trop souvent dans une récitation de cours... »

« De nombreuses copies font **apparaître le plan de manière très claire** et très pédagogique que ce soit en introduction ou au début de chaque partie. Les candidats qui n'ont pas cette démarche devraient s'en inspirer car cela rend la lecture plus aisée et permet de suivre plus facilement le fil directeur de la copie. »

« On note une tendance à répondre à la problématique avant de l'avoir posée (le candidat résume toutes les fonctions d'une Banque centrale ou liste les caractéristiques d'un bon S.M.I). On remarque parfois une suite de questions sans aucun lien comme problématique (parfois 6 !!!). Une seule question posée sous la forme interrogative devrait apparaître dans l'introduction. **Une seule problématique claire et formulée sous la forme interrogative serait préférable...**d'autant plus que la réponse est souvent absente en conclusion. Le cadre chronologique doit être justifié par des faits datés (ex : naissance de la Banque d'Angleterre, de la Banque de France, l'adoption du Gold Standard par la Grande-Bretagne). Les conclusions devraient être préparées à l'avance avec une véritable réponse à la problématique et avec une ouverture digne de ce nom (et non une question du type : « On pourrait se demander quel est le rôle des Banques centrales dans les P.E.D ? »

« **De plus en plus de copies négligent totalement la forme** tout au long de la copie (avec de multiples ratures, des paragraphes barrés, une écriture difficile à lire, une orthographe peu soignée). Quelques **efforts de relecture** permettraient d'éviter certains de ces défauts (mais peu de candidats relisent et corrigent leurs fautes). »